

**PROCES VERBAL**  
**de la COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**  
**Analyse des candidatures**  
**Ouverture des offres**

**SEANCE DU**

**A. Identifiants**

. Collectivité

. Objet de la Consultation

. Organe (s) et date (s) de parution de l'avis

**B. Composition et fonctionnement de la Commission**

. Les membres de la commission ont été désignés par délibération en date du

. Membres à voix délibérative

Nom, Prénom	Qualité	Convoqué le	Présent	Absent	Signature
	Président				
	Membre titulaire				
	Membre titulaire				
	Membre titulaire				
	Membre titulaire				
	Membre titulaire				

. Membres à voix consultative

Nom, Prénom	Qualité	Convoqué le	Présent	Absent	Signature
	Représentant la direction de la concurrence				
	Receveur Municipal				

. Le quorum, apprécié à l'ouverture de la séance de la Commission d'appel d'offres est atteint :

Oui

Non

La commission peut, ne peut pas, (*rayez la mention inutile*) valablement délibérer.

**. Secrétariat de la commission**

Nom, Prénom	Qualité	Convoqué le	Présent	Absent	Signature

Le président ouvre la séance et informe l'assemblée que le marché objet de la présente réunion concerne

Conformément aux dispositions du Code des marchés publics, la consultation a fait l'objet d'une publicité auprès du BOAMP en date du . Elle a été lancée en vue de conclure un marché de travaux comportant 2 lots :

*Lot n°1 :*

*Lot n°2 :*

Il informe également les membres présents qu'à l'issue du délai de remise des plis fixé au , plis ont été réceptionnés.

**Ouverture de la 1<sup>ère</sup> Enveloppe : Candidatures**

Le président de la commission présente les résultats de l'ouverture des candidatures effectuée par la personne responsable du marché (CF. tableaux joint en annexe) et soumet à l'examen ces candidatures.

La commission d'appel d'offres décide d'admettre :

à l'unanimité

à la majorité

Les candidats suivants :

N° et intitulé du lot	N° de pli	Nom du candidat	Accepté
<b>Lot 1 :</b>			
<b>Lot 2 :</b>			

Il est ensuite procédé à l'ouverture de la 2<sup>nde</sup> enveloppe contenant les offres (Cf. tableau d'enregistrement des offres) et il est décidé de remettre les propositions au maître d'œuvre pour analyse.

Fait à , le

**. Les membres à voix délibératives**

Le Président

Les membres à voix délibérative